

Poitiers, le 3 février 2011



Lycée Camille Guérin  
POITIERS

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  
**POUR LA FOURNITURE DE**  
**POMMES**

Dates de Publication : du 07 au 24 février 2011

Date limite de remise des offres : 24 février 2011 avant 16 heures

Ouverture des plis : le 09 mars 2011

Attribution du Marché : 21 mars 2011

**Personne Responsable du Marché**

Madame la Provisseur  
Lycée Camille Guérin  
33, rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS  
Tél. : 05.49.46.28.70  
Fax : 05.49.38.32.60

**Personne à contacter**

Alain PEYCLI Gestionnaire  
Alain.Peycli@ac-poitiers.fr

## **1 – Procédure**

Procédure adaptée établie selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Offre Publiée :

- sur le site du Lycée Camille Guérin : [www.lycee-camille-guerin.fr](http://www.lycee-camille-guerin.fr)
- sur le site des Journées de l'Intendance : [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)
- dans le quotidien : La Nouvelle République

## **2- Objet :**

Fourniture de Pommes

## **3 – Durée :**

Du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012, renouvelable 2 fois.

En cas de non reconduction du marché le responsable avisera le titulaire au moins 2 mois avant l'échéance du marché en cours par lettre recommandée avec Accusé de Réception.

De son côté le titulaire du marché avisera le Responsable au minimum 3 mois avant l'échéance du marché, s'il ne souhaite pas renouveler celui-ci.

## **4 - Forme**

Marché à Bons de Commande émis au fur et à mesure des besoins.

## **5 - Documents régissant la consultation**

- Code des marchés publics ;
- Le présent règlement de consultation signé par le candidat en un seul original. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi ;
  - Offre du candidat (selon modèle joint) comportant les quantités, les prix proposés et valant acte d'engagement établi en un seul original, portant le cachet de l'entreprise et dûment signé et paraphé. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi ;
    - Les recommandations GPEM denrées alimentaires et en particulier la brochure n°5541-5 (fruits et légumes) ; guide n°F9-02 du 28 janvier 2003 pour l'achat public de fruits, légumes et pommes de terre à l'état frais.

# CAHIER DES CHARGES

## **A – Modalités d'Exécution et de Livraison**

Les commandes seront passées par télécopie et préciseront les quantités et les variétés demandées.

Les fruits devront obligatoirement être de qualité saine, loyale et marchande et satisfaire à toutes les normes françaises et européennes en vigueur au moment de la livraison, notamment en terme de traçabilité.

Dans un souci de respect de l'environnement, les produits seront livrés dans un conditionnement au « format collectivité » afin de limiter au maximum le nombre d'emballages.

Livraisons : au moins 2 jours par semaine, les lundi et mercredi, de 6 h 30 à 11 h 00.

La livraison devra être accompagnée d'un bon de livraison mentionnant le nom et l'adresse du fournisseur, la date de livraison, la variété et le prix au kg des pommes livrées. Toute livraison non accompagnée d'un bon de livraison sera refusée.

A la réception, en présence du fournisseur ou de son représentant, les marchandises feront l'objet d'un contrôle de la part du lycée.

Les véhicules servant au transport doivent répondre à la réglementation en vigueur et être correctement entretenus.

Les vérifications qualitatives portent sur les conditions de transports (salubrité, respect des températures), sur les produits (emballage en bon état, denrées livrées dans leur caisse ou carton d'origine).

Maturité du produit : les denrées devant être consommées dans les trois jours suivants la livraison, elles devront être à maturité.

La catégorie, la qualité, le calibre et l'origine des denrées seront vérifiés. Les denrées avariées, pourries, moisies, écrasées ou non présentables seront refusées. Leur remplacement pourra être demandé immédiatement.

En cas d'insuffisance ou de doute sur la qualité, notamment sanitaire, du produit, la livraison sera refusée. Elle devra être remplacée immédiatement.

## **B – Descriptif**

- Fruits produits dans le respect de la Charte de Production Fruitière Intégrée
- Calibre : 70/75
- Variétés : Golden toute l'année, et en fonction des demandes de l'établissement en tenant compte des saisons, variétés suivantes : Grany Smith, Reine des reinettes, Gala, Royal Gala, Boskoop, Elstar.
- Quantité : 5 000 kg (± 20 %) annuel

### **C – Echantillon**

Un échantillon de quelques pommes Golden et autres variétés de saison sera déposé par le soumissionnaire au lycée dans la semaine du 14 au 18 mars 2011.

### **D – Détermination du Prix**

Les prix proposés dans l'offre sont des prix fermes pour l'année civile. Ils seront actualisés pour l'année suivante, dans la limite de la durée du présent marché, avec pour référence le pourcentage d'évolution annuelle du cours du marché de Rungis de la pomme "Golden" pour l'année précédente, appliqué au prix proposé pour le présent marché.

### **E- Règlement :**

Facture établie en double exemplaire adressée à l'établissement en fin de mois. Le paiement interviendra par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours décompté à partir du jour de réception de la facture par l'établissement selon les règles de la comptabilité publique.

### **E – Attribution du Marché**

Le fournisseur sera retenu en fonction des trois critères suivants classés par ordre de priorité :

- Prix : 45 %
- qualité gustative du produit : 35 %
- modalités de livraison : 20 %

Le candidat retenu devra produire spontanément les attestations sur l'honneur suivantes :

- le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
- le candidat a satisfait, à la date du 31/12/N-1, à ses obligations fiscales et sociales ;
- le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.



Lycée Camille Guérin  
33, rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS

**OFFRE**

NOM DU FOURNISSEUR : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

Personne à Contacter : .....

Téléphone .....

Variété	PRIX H.T au Kilo	Observation
Golden		
Boskoop		
Elstar		
Gala		
Grany Smith		
Reine des Reinettes		
Royal Gala		

Fruits Produits dans le Respect de la Charte de Production Fruitière Intégrée

Fait à ....., le .....

SIGNATURE

Cachet de la société